

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le lundi 16 janvier 2006 à 19h00, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de monsieur Serge Roy, maire.

Étaient présents: Monsieur le maire, Serge Roy, la conseillère, Diane Gervais, messieurs les conseillers, Michel Asselin, Richard Filion, Jean-Guy Desmarchais et Bruno Laplante.

Également présents : Monsieur Armand Comeau, directeur général et Madame Micheline L. Morency, greffier adjointe

Absente : Madame Josée Baril, conseillère

Chacun des membres du Conseil présents reconnaît que l'avis de convocation a été signifié par le greffier le 13 janvier 2006, à tous les membres du Conseil.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2006-01-11 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère, Diane Gervais, appuyé par le conseiller, Michel Asselin et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2006-01-12 APPROBATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 108 DE LA RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE-PERROT

Considérant que la Ville fait partie de la Régie de l'Eau de l'Île-Perrot;

Considérant que la Régie de l'Eau de l'Île-Perrot a adopté le règlement d'emprunt numéro 108, le 10 janvier 2006;

Considérant l'article 468.38 de la *Loi sur les cités et villes*.

Il est proposé par le conseiller, Michel Asselin, appuyé par le conseiller, Richard Filion et résolu que le conseil municipal approuve le règlement d'emprunt numéro 108 de la Régie de l'Eau de l'Île-Perrot, adopté le 10 janvier 2006, et intitulé « Règlement décrétant un emprunt de **1 417,000 \$** pour la préparation des plans et devis requis pour l'installation de conduites maîtresses et pour des modifications à l'usine de filtration et au poste de surpression Rouleau, pour la construction de chambres de réduction de pression et la réfection de la réserve d'eau potable du poste Pointe-du-Moulin et pour la surveillance des travaux qui y sont reliés ».

ADOPTÉE

2006-01-13 DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE - FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE (FIMR)

Considérant que la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot désire réaliser un projet d'amélioration d'hygiène du milieu à son usine d'épuration;

Considérant que le formulaire de présentation de projet sera soumis au FIMR par M. Pierre Beauchamp, ingénieur.

Il est proposé par le conseiller, Michel Asselin, appuyé par le conseiller, Bruno Laplante et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot présente au Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) une demande de contribution financière pour réaliser un projet d'amélioration d'hygiène du milieu à son usine d'épuration.

D'autoriser M. Pierre Beauchamp, ingénieur, de la firme Les Consultants LBCD inc. et/ou M. Armand Comeau, directeur général, Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot à signer les formulaires de présentation et les autres documents requis;

Que la Ville s'engage à payer sa part des coûts admissibles relatifs à un tel projet ainsi que les coûts d'opérations.

ADOPTÉE

2006-01-14 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller, Jean-Guy Desmarchais, appuyé par le conseiller, Bruno Laplante et résolu de lever la séance à 19h08.

ADOPTÉE

Serge Roy
Maire

Micheline L. Morency
Greffier adjointe

/vc

